



# ENSEMBLE A SERS

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL

N ° 23

JUILLET 2022

## SOMMAIRE :

Page 1  
Edito

Page 2 à 5  
Synthèses, délibérations et extraits des conseils municipaux

Page 6 à 7  
Analyse financière succincte de la commune de Sers

Pages 8 à 9  
Elections

Pages 10  
Des infos

Pages 11  
Vie communale

Pages 12  
Etat Civil  
Vie des associations

Pages 13 à 17  
Vie des associations

Pages 18 à 19  
Ces sersois entrepreneurs

Pages 20 à 21  
Démarches administratives / divers

Pages 22 à 23  
Nos projets

### Responsable de Publication

M. Roland VEAUX

### Commission de rédaction

Mme Christiane DUTEIL  
M. Patrick MAGNON  
M. Patrick ANDRIEUX  
M. Lionel MAHERAULT

### Horaires d'ouverture de la MAIRIE

LUNDI }  
MARDI } 9h00 à 13h00  
MERCREDI }  
VENDREDI }

} 13h30 à 17h30

JEUDI

MAIRIE DE SERS 16410  
Tél. : 05.45.24.91.10  
Fax : 05.45.24.03.32

Courriel :  
mairie.sers16@wanadoo.fr

Bulletin imprimé par nos soins  
Dépôt légal N° 40/ 2002-LI

Numéro 23 / 2022  
« Ensemble à Sers »

## Le Mot du Maire

Ce bulletin a un peu de retard. En effet le secrétariat de mairie a été quelque temps inopérant. Notre secrétaire étant subitement en congé de maladie et sa collègue à temps partiel a bénéficié d'un temps complet dans une autre mairie. Vous trouverez donc désormais et pour de longs mois Mme Valérie Mahaudeau et Mme Fanny Albrespy au secrétariat. Nous leur souhaitons la bienvenue et formulons des vœux pour le retour de Gaëlle Tillard.

La COVID est toujours présente mais les contraintes les plus pesantes ont été levées. La pandémie a quelque peu bouleversé notre action municipale et des chantiers ont pris du retard. Cependant on aura noté l'installation d'une laverie automatique Place du Champ de Foire. Elle fera l'objet de petits arrangements pour agrémenter le temps de lavage.

L'épicerie automatique citée par le journal télévisé de France 2 sera livrée en fin d'année. Elle pourra rendre service à de nombreux consommateurs. Les produits vendus sont ceux d'une grande marque (Carrefour).

Les travaux du bâtiment URAMEL se poursuivent malgré des difficultés d'approvisionnement en menuiserie. Ce local de 100m<sup>2</sup> sera offert à la location pour tout commerce ou activité. La reprise du bar « Chez Colette ou le Sersois » s'avère très difficile. Trop de structures de ce type sont à la vente sur notre secteur. Nous réorientons notre proposition vers tout commerce ou activité artisanale compatible.

Nous lançons l'appel d'offre pour la réalisation de la plaine de jeux.

Toutes ces opérations se font avec la recherche de subventions, certaines à hauteur de 80%. Pour autant les finances de la commune, si elles sont saines, ne laissent que peu de possibilités d'investissement.

Le gouvernement décide, à juste titre, d'augmenter les fonctionnaires, donc les personnels des communes, décide encore et, toujours à juste titre d'aider les agents à bénéficier d'une bonne couverture maladie mais ne se préoccupe pas de l'impact sur les finances locales.

En outre la suppression de la taxe d'habitation pour toute nouvelle construction n'est guère encourageante pour les communes.

C'est dans ce contexte que vos élus conduisent leur action pour une commune agréable et attractive.

Je vous souhaite un bel été.

Votre Maire  
Roland VEAUX

# Synthèses, délibérations et extraits des conseils municipaux

## Séances Du

01/03/2022  
10/05/2022  
14/06/2022

### Séance du 1er Mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 01 mars, le Conseil Municipal de cette commune dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Roland VEAUX, Maire.

#### ORDRE DU JOUR :

Monsieur le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant la situation en Ukraine. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Monsieur le Maire explique les raisons de ce Conseil Municipal lié à la situation de la chaufferie.

#### RÉPARATION DU MÉCANISME DU SILO A BOIS

Lionel MAHERAULT présente 2 solutions quant à la réparation du mécanisme.

- Une solution, sans garantie, de réparation : coût 8 357.00 €
- Une deuxième solution, avec garantie, de remplacement à neuf : coût 21 547.64 €

*Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la 2ème solution.*

#### PACTE DE GOUVERNANCE DE GRANDANGOÛLEME

Un exemplaire est remis à chaque Conseiller.

#### CLECT GRANDANGOÛLEME (COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES)

Jean Luc MICHEL rappelle le rôle de la CLECT et présente le rapport en date du 6 décembre 2021. *Ce rapport est approuvé à l'unanimité.*

#### GROUPEMENT DE COMMANDES

Monsieur le Maire propose que la commune adhère au groupement de commandes relatif aux formations professionnelles.

*Cette proposition est acceptée à l'unanimité.*

#### SITUATION EN UKRAINE

Monsieur le Maire fait état des messages reçus de l'AMF et de la Préfecture. Le Conseil Municipal décide d'accorder un don de 1 000 € qui transitera par l'Association des Maires de France.

*Accord unanime.*

#### QUESTIONS DIVERSES

Patrick MAGNON informe le Conseil que les SOIRS BLEUS auront lieu le 23 juillet 2022.

*Fin de la séance : 22 heures.*

### Séance du 10 Mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 10 mai, le Conseil Municipal de cette commune dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Roland VEAUX, Maire.

#### ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant l'organisation des Soirs Bleus.

*Accord unanime*

**VOTE DE SUBVENTIONS**

M. le Maire fait état des demandes reçues. Il est décidé d'accorder :

500 €	à l'ASLVE
4500 €	à Val Echel Judo
300 €	à l'APE Sers Vouzan
300 €	à Court Echel
300 €	à Jeunesse Sportive GARAT SERS VOUZAN
100 €	à l'Amicale des Donneurs de Sang
100 €	à l'Enfant Soleil
100 €	à l'Hôpital pour les enfants
300 €	à l'Amicale des Chasseurs à titre exceptionnel
200 €	à ROC N RUN

Les Conseillers municipaux, membres de ces associations, ne prennent pas part au vote. (P. ANDRIEUX — Ch. DUTEIL — P. MAGNON).

*Accord unanime.*

**AIDES AUX FAMILLES**

L'école de VOUZAN organise un voyage à Paris sur 2 jours. Le SIVOS a accordé une subvention de 2000 € pour cette sortie. Le reste à charge pour les familles s'élève à 90 €. Il est donc proposé d'aider les familles qui le souhaitent suivant le barème ci-dessous, selon le quotient familial (CAF).

Tranche	0-600 €	601-900 €	901-1200 €	<1200 €
Participation	80 €	60 €	40 €	20 €

*Accord unanime du Conseil Municipal.*

**VENTE DE CHEMINS**

Mme Jacqueline BESSON souhaite acheter une partie de l'impasse qui jouxte une habitation lui appartenant à Roche. M. DOBY présente le plan de partition possible. Après débat, le Conseil Municipal propose de vendre cette partie de parcelle à raison de 1 000 €. Tous les frais (enquête publique, géomètre et notaire) seront à la charge de l'acquéreur.

*Accord unanime des membres.*

M. CRISTODOULOU souhaite acheter une parcelle de terrain ainsi qu'une partie de chemin encadrées dans sa propriété à Jean de Sers. Après débat, il est proposé par 11 voix pour, 2 contre et 2 abstentions, de céder cette parcelle et cette partie de chemin pour la somme de 3 000 €. Tous les frais (enquête publique, géomètre et notaire) restent à la charge de l'acquéreur.

Remarque : M. le Maire, après échange avec un riverain constate une difficulté. Des échanges entre l'acquéreur et ce riverain seront nécessaires.

**CHEMIN DE RANDONNÉES**

Une partie de chemin communal au lieu-dit Le Fonchain a été inscrit, à tort, au titre des chemins de randonnée. M. le Maire propose la désinscription de ce chemin.

*Accord unanime du Conseil pour demander au Conseil Départemental cette annulation.*

**PARCELLE EN INDIVISION**

M. le Maire rappelle que la Place de la Chaume est en indivision entre la commune et un riverain. M. le Maire propose un achat-échange avec le riverain.

## Séances

Du

10/05/2022

01/03/2022

14/06/2022

Les frais de géomètre seront partagés entre la commune et le riverain. Les frais de notaire seront à la charge de la commune.

*Accord unanime du Conseil Municipal.*

**QUESTIONS DIVERSES**

\* M. MAGNON rappelle l'organisation de la manifestation SOIRS BLEUS le 23 juillet.

\* Mme DULAC rappelle le stage de formation concernant la commission cimetièrre le 8 juin.

*Fin de la séance : 22 heures 30.*

## Séance du 14 Juin 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 14 juin, Le Conseil Municipal de cette commune dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Roland VEAUX, Maire.

**POINT SUR LE BAR**

Monsieur Le Maire rappelle le contexte de l'achat par préemption du Bar Rue Montalembert. Aucune proposition sérieuse n'ayant été formulée l'EPF (Établissement Public Foncier) nous propose d'élargir cette annonce de reprise à d'autres types de commerce ou d'artisanat. Monsieur Jean-Luc Michel adjoint fait état de l'avis d'une agence spécialisée qui recommande la vente en un seul lot du bâtiment principal et de la grange.

*Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte ces propositions et mandate Le Maire pour signer avec l'EPF des mandats de vente aux agences ayant visité les lieux.*

**CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION**

Monsieur Le Maire propose de passer une convention avec le centre de gestion afin de pouvoir solliciter le remplacement des personnels.

*Le conseil municipal autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de service recrutement-remplacement- renfort ci annexée avec le centre de gestion de la Charente.*

**OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Monsieur Le Maire rappelle qu'un projet d'installation d'une épicerie automatique est en voie de réalisation. Cette épicerie sera située place de la Bascule.

*Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité que ce bâtiment soit implanté sur le domaine public.*

**FRAIS DE FORMATION**

Une journée de formation concernant la législation du cimetière a été organisée le 8 juin 2022. Monsieur Le Maire propose que les frais de repas de la mi-journée soient pris en charge par le budget communal.

*Adopté à l'unanimité.*

**RÉGIE DU CAMPING CAR**

Monsieur Le Maire propose de mettre fin à la régie de l'aire de camping-car en raison de la faible recette annuelle et des contraintes quant à une tenue rigoureuse de cette régie.

*Adopté à l'unanimité.*

**TARIFS CANTINE BUS**

Les adjoints concernés Mr MAHERAULT et Mme DUTEIL proposent que les tarifs restent inchangés pour la prochaine rentrée scolaire.

*Adopté à l'unanimité.*

**UTILISATION DE LA SALLE DES FÊTES**

Monsieur Le Maire fait état de plusieurs demandes de réservations de la salle des fêtes qui ne peuvent être acceptées en raison de l'organisation le samedi après -midi de conférence. Après débat il est décidé et rappelé que chaque association ayant son siège à SERS bénéficiera de la gratuité de la salle à raison de 2 séances année.

*Adopté à l'unanimité.*

**PERSONNEL**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Mme BACON, du congé de maladie de Mme TILLARD. En conséquence des remplacements s'imposent. Monsieur Le Maire propose de faire appel pour un remplacement temporaire à Mme Sabrina GOUDOUT. Il propose également de solliciter le CDG pour le remplacement de la secrétaire Mme TILLARD.

*Adopté à l'unanimité.*

**CHÈQUES VACANCES**

Comme chaque année Monsieur Le Maire propose d'offrir des chèques vacances (ANCV) à chaque employé municipal. Il propose l'achat de chèques à la hauteur de 1 000€.

*Adopté à l'unanimité.*

**GROUPEMENT DE COMMANDES EN FOURNITURE DE CARBURANT**

Monsieur Le Maire propose de conventionner avec le Grand Angoulême quant à l'achat de carburant.

*Adopté à l'unanimité.*

**LECTURE DE COURRIERS REÇUS**

Monsieur Le Maire procède à la lecture de courriers reçus de la part des riverains habitant Route de Jean de SERS et de la Rue Combe Bouchard. Ce courrier fait suite à la demande de Monsieur et Madame CHRISTODOULOU d'acheter une parcelle et un chemin. Monsieur Le Maire propose de revoir les intéressés afin de trouver une solution qui convienne à chaque intéressé faute de quoi la vente n'aura pas lieu.

*Adopté à l'unanimité.*

**SOIRS BLEUS**

Monsieur Patrick MAGNON rappelle l'organisation de la soirée Soirs Bleus. Il convient en outre de prendre en charge l'hébergement des artistes. Le conseil à l'unanimité, décide de prendre en charge les frais d'hébergement.

*La séance est levée à 22 heures.*

# Analyse financière succincte de la commune de Sers

Année 2021

L'année 2021, comme l'année 2020 a amené la commune à fonctionner avec des recettes de fonctionnement inférieures au passé. La bonne santé financière de la commune a permis de faire face au fonctionnement et aucun emprunt à court ou à long terme n'a été réalisé. En conséquence une légère baisse de notre résultat, attendue, a eu lieu, de 108 000€ à 87 000€. Les effets de la Covid comme l'année 2020 ayant été absorbés par l'implication et le temps donné par les élus responsables de l'école. La commune a donc pu autofinancer les investissements de voirie prévus et les frais d'entretien des immobilisations (école, mairie etc..). L'investissement le plus significatif étant le rachat de l'usufruit du bar pour 15 000€. Le remboursement en capital de notre dette était de 48 621 € et sera en très légère hausse en 2022, moins de 2000 €, ceci étant lié au tableau d'amortissement normal de la dette. Le fonds de roulement de notre commune et la gestion stricte et attentive de notre secrétaire, lui ont permis comme chaque année de ne pas avoir recours à une ligne de trésorerie bancaire. Comme chaque année, nous étudions la santé financière de notre commune grâce à l'analyse de quatre ratios. Monsieur Thomas, notre trésorier, nous ayant fait bénéficier d'une analyse très précise de notre situation, des ratios supplémentaires seront aussi présentés. La commission des finances de la commune a rencontré ce dernier afin de valider notre situation financière et de prévoir avec lui la faisabilité de nos futurs projets dont la construction d'une plaine de jeux.

## L'endettement par habitant

Cet endettement était monté à 982 € par habitant; cette année, il est redescendu à 586 € par habitant et aurait été de 529€ en 2022 si aucun emprunt n'était réalisé, cependant le projet de la plaine de jeu nécessitera un emprunt de 50 000€ et donc l'encours de notre dette restera inchangé. Rappelons que seul ce ratio était au dessus de la moyenne, ce qui n'est plus le cas. Le calcul financier des échéances des emprunts entraîne une part du capital croissant tout au long du remboursement, ceci a pour conséquence d'accélérer la baisse de ce ratio, elle sera donc plus importante en 2022 et ainsi de suite. Notre capacité de financement est suffisante pour faire face à nos charges de remboursement d'emprunts malgré la baisse de nos recettes de fonctionnement engendrée par l'absence normale de produits exceptionnels réalisés en 2019.

## Le coût du remboursement de la dette par habitant en capital

Pour 2021, celui-ci est de 58 € par habitant, globalement ce remboursement représente 7,6 % de nos recettes de fonctionnement et 54 % de notre excédent. Nous disposons donc de 46 % de notre capacité d'autofinancement pour entretenir nos infrastructures. Niveau en légère baisse en 2021.

## La capacité de désendettement

Ce ratio favori des banques, évalue le temps nécessaire à la commune pour se désendetter totalement si elle stoppe toute autre dépense d'investissement mis à part le remboursement des emprunts. Il est aujourd'hui de 5,7 ans, ce ratio s'est amélioré grandement en 2020 et est maintenant stabilisé. Je rappelle que le seuil critique est de 10 ans. La position de ce ratio permet de cerner la capacité de nouvel endettement de la commune.

## **Le taux d'utilisation de la ligne de crédit**

En 2021, comme les autres années, nous n'avons pas eu besoin d'aide bancaire en trésorerie. Notre fonds de roulement, associé à une bonne répartition de nos dépenses sur l'année et à une gestion prévisionnelle rigoureuse de notre secrétaire nous ont permis de passer cette année sans frais bancaires. Pour l'année 2022, un recours au prêt court terme est envisagé afin d'attendre le remboursement de TVA lié à l'investissement de la plaine de jeu.

## **2 nouveaux ratios présentés par M. Damien Thomas notre trésorier**

### *Le fonds de roulement*

Ce dernier permet à la commune de couvrir ses dépenses en attendant le versement des recettes, il est pour Sers de 201 000 €, l'analyse de son niveau se fait en nombres de jours de fonctionnement, il doit être supérieur à 80 jours. Pour Sers il est de 148 jours.

### *Le résultat sur les recettes totales de fonctionnement*

Il est de 19,7%, jugé par notre trésorier comme un excellent niveau. Ce dernier ratio apprécie la qualité de la gestion du fonctionnement journalier de la commune. Le rapport entre ses dépenses et ses recettes autres que ses investissements.

### *La CAF nette sur les recettes*

C'est la capacité d'autofinancement, une fois les emprunts payés ramenée aux recettes de fonctionnement. Notre ratio est de 14,91%, supérieur au niveau considéré comme satisfaisant de 10%.

### *Les finances de la commune de Sers sont saines*

Comme l'année dernière, la présence de notre trésorier a permis de conforter notre analyse de la situation de notre commune. Les comptes de SERS sont bons, ce résultat est le fruit d'une volonté permanente d'un équilibre entre nos capacités et nos projets. Ces derniers devront continuer comme dans le passé à être basés sur une recherche de subventions représentant une part majoritaire de nos ressources. Les années à venir devront nous permettre de consolider encore notre situation financière en étant vigilant sur la pérennité de notre excédent de fonctionnement afin de faire face aux imprévus que nous subissons. Les deux projets en cours à Sers ne seront possibles que grâce au très fort pourcentage de subventions qui les accompagne.

## **Budget 2022 : 2 projets importants**

### *Rénovation du bâtiment URAMEL*

Cet investissement budgété en 2021, voit le jour cette année, son coût de 90 000€ HT sera subventionné à 78% et ne coûtera que 18 000€ à la commune. Ce bâtiment communal de grande qualité est destiné à être loué ou vendu et sa destination finale devra participer à dynamiser notre bourg.

### *Plaine de jeux*

Un projet ambitieux pour nos jeunes et nos très jeunes, idéalement placé dans notre bourg. 240 000€ HT étalé sur deux ans et subventionné à 80%. La dépense pour la commune sera de 50 000€ financée par un emprunt réalisé fin de l'année 2022. Précisons que cet emprunt, le premier depuis plusieurs années, est du même montant que notre remboursement annuelle de la dette, celle-ci n'augmentera donc pas et continuera à baisser en 2023

*Renaud Testemale*

*Résultats présidentielles 2022 commune de Sers*

	1er tour	2ième tour
Inscrits	697	698
Votants	550	528
Exprimés	538	474
Blancs, nuls	12	24

*Participation (1er et 2ième tour)*

<b>M. LePen (Qualifiée)</b>	144	26,77 %
Jl Melenchon	126	23,42 %
<b>E Macron (Qualifié)</b>	120	22,30 %
E Zemmour	36	6,69 %
Y Jadot	23	4,28 %
J Lassalle	20	3,72 %
F Roussel	19	3,53 %
V Pecesse	19	3,53 %
N Dupont Aignan	13	2,42 %
A Hidalgo	11	2,04 %
P Poutou	6	1,12 %
N Arthaud	1	0,19 %

*Résultats 1er tour*

M. LePen	238	50,21 %
E. Macron (Élu)	236	49,79 %

*Résultats 2ième tour*

## Résultats législatives 2022 commune de Sers

	1er tour	2ième tour
Votants	342	283
Blancs, nuls	12	39

### Participation (1er et 2ième tour)

Chloé Chevalier <i>La France insoumise-Nupes</i>	109	31,87 %
<b>Marceau Rappasse (Qualifié)</b> <i>Rassemblement national</i>	82	23,98 %
<b>Sandra Marsaud (Qualifiée)</b> <i>La République en marche-Ensemble</i>	78	22,81 %
Daphné Goriaux <i>Reconquête !</i>	21	6,14 %
Jérôme Desbrosse <i>Parti radical de gauche</i>	19	5,56 %
Jean-Hubert Ielièvre <i>Les Républicains</i>	10	2,92 %
Françoise Bessas <i>Lutte ouvrière</i>	8	2,34 %
Carole Bataille <i>Ecologie au centre</i>	7	2,05 %
Quentin Caulliez <i>Parti animaliste</i>	5	1,46 %
William Sauton <i>Les Patriotes</i>	3	0,88 %

### Résultats 1er tour

Marceau Rappasse <i>Rassemblement national</i>	160	56,54 %
Sandra Marsaud (Élue) <i>La République en marche-Ensemble</i>	123	43,46 %

### Résultats 2ième tour



Une laverie automatique est installée rue du Champ de Foire, face à l'aire de camping-cars. Trois appareils sont à votre disposition :

- une machine à laver de 9 kg,
- une machine à laver de 20 kg,
- un sèche-linge de 20 kg.

La lessive, écologique, est comprise dans le service, ainsi que l'assouplissant en option: inutile de venir avec ses produits. L'installation est ouverte 24h/24h. Le paiement peut se faire par carte bancaire ou espèces. La sécurité est assurée par vidéo-surveillance. La société Photomaton a passé une convention avec la mairie qui fournit l'eau et l'électricité et percevra 15% des recettes.

*Sabine Vignaud*

## Laverie automatique



## Sentier de la Brande



Le sentier de la Brande, le long de la route de la Laiterie, dans la vallée de l'Echelle, avait été déplacé et échangé contre une largeur de trois mètres sur toute la longueur de la propriété de feu Mr Rabier à gauche de la photo, et de celle des noyers de Mr Debord à droite de la photo. Mais pour accéder facilement sur ce nouveau sentier, la descente était tellement raide que la mairie en a fait combler l'entrée pour en adoucir la pente. Maintenant, c'est « royal », les randonneurs et vététistes en sont fort aise.

*Patrick Andrieux*

## De nouvelles subventions pour gérer les ressources végétales



Si entretenir un jardin peut prendre du temps, il est facilement possible de l'optimiser et de se simplifier la vie en adoptant des méthodes alternatives.

Au moment de l'achat par exemple, favoriser le choix de variétés locales, rustiques et à pousse lente permet ensuite de limiter les tailles, les tontes et le volume de végétaux. Ou encore lors de l'entretien, valoriser ses végétaux dans son propre jardin et les utiliser comme des ressources pour pailler, composter... permet d'enrichir son jardin naturellement et d'éviter les trajets en déchèterie, les manipulations inutiles et l'achat de produits phytosanitaires...

Ainsi, 6 nouvelles subventions sont accordées dans le cadre du programme d'actions « J'agis pour réduire » : l'achat de broyeur de branches, l'acquisition d'une tondeuse mulching, d'un robot de tonte ou d'un kit adaptable, l'arrachage de haies de thuyas, lauriers ou cyprès, les prestations de broyage, l'achat d'essences à croissance lente pour des haies diversifiées

Détail sur :  
[www.jagispourreduire.com/actus-outils/soutiens-financiers/](http://www.jagispourreduire.com/actus-outils/soutiens-financiers/)  
 N° vert 0 800 500 429

Le vendredi 24 juin au soir, les portes de l'école de Sers sont restées ouvertes afin que les enfants puissent présenter leurs travaux réalisés cette année sur le thème des contes.

Ce fut aussi l'occasion de mettre en avant les fresques réalisées lors de la semaine de la maternelle avec les parents.

Dans chaque classe, un diaporama a été projeté avec les photos prises tout au long l'année.

**Ce moment d'échange convivial entre parents, enfants, élus et enseignants fut très apprécié.**

*Lionel Mahéroult*

## Exposition du 24 juin à l'école de Sers



**« J'ai adoré quand on a écrit ce qui nous rend heureux sur les feuilles »**

Au titre d'un projet pédagogique pour réaliser une journée en extérieur, les enfants d'une classe de l'école de Sers avec les enfants d'une classe de l'école de Balzac ont parcouru notre Commune le 24 mai 2022. Des parents d'élèves bénévoles ont participé pour assurer cette randonnée en toute sécurité.

Avant de commencer leur périple, l'équipe pédagogique a présenté aux enfants une série de photos réalisée lors de la randonnée de repérage afin que les enfants les mémorisent et retrouvent les lieux tout au long du parcours.

L'objectif de cette journée était de faire découvrir la richesse de notre Commune et à chaque endroit, faire réaliser aux enfants une activité pédagogique.

Ils ont découvert :

- Terre aventura pour découvrir les traces des hommes préhistoriques et prendre une première pause pour lire ou écouter une histoire connue ou inconnue

- Le site de l'affleurement pour un travail de réflexion à savoir : c'est quoi le bonheur?

- Le Site du lavoir pour un jeu de mathématique à savoir « le jeu du code » avec pour objectif de constituer et dénombrer une collection ordonnée avec des éléments naturels (gland, fleur, feuille de chêne...)

Sans oublier une pause méridienne bien méritée autour d'un pique nique.

Quelques témoignages des enfants qui symbolisent une journée réussie !

**Louis** : J'ai bien aimé les traces de doigts sur la roche des grottes.

**Emma** : J'ai aimé écrire sur les feuilles de lierre.

**Sandro** : J'ai aimé la lecture dans les grottes.

## Ecole en plein air sur la commune de Sers



**Maya** : On a vu une sculpture de cheval faite par les hommes préhistoriques.

**Enzo O** : J'ai aimé quand on a fait des maths à côté du lavoir.

**Thaïs** : J'ai adoré quand on a écrit ce qui nous rend heureux sur les feuilles.

**Samuel** : J'ai aimé l'œuvre d'art « Affleurement ». Ce sont des feuilles en métal.

**Alessio** : J'ai aimé la légende d'Estelle, c'est une fille au temps de la Préhistoire.

**Elya** : J'ai tout aimé mais surtout quand on a écouté le chant des grenouilles.

*Lionel Mahéroult*

## ETAT CIVIL

Naissance :

14/07/2022 : Noan Christophe **MARTIN** à Soyaux (16)

Mariages :

20/04/2022 : Stéphane **VOISIN** et Nadège, Alice **JEANNETEAU**

09/07/2022 : Christophe, Henri, Rémy **NEVEU** et Diana, Claudine, Léonie **ROCHER**

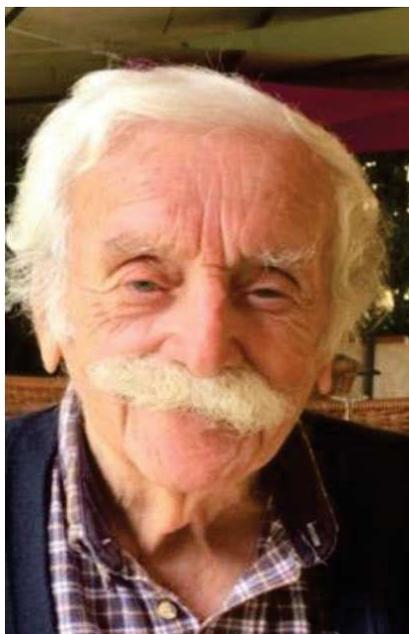
Décès :

02/03/2022 : Alain, Pierre, Albert **GERMAIN** (décédé à Sers)

29/03/2022 : Yves, Jean, Louis **OLS**

28/05/2022 : Sébastien, Xavier **CIROT** (décédé à Sers)

27/06/2022 : Eliane **BOUEY** (décédé à Sers)



**Louis DECHAIZE**

29/04/1926 décédé en février 2022.

On le connaissait sous le nom de **P'tit Louis**, il était à SERS tous les 8 mai et les 11 novembre pour ces cérémonies du souvenir car P'tit Louis n'avait pas oublié. Engagé volontaire le 5 février 1945 il participa jusqu'au 8 mai 1945 à la fin de la 2ème guerre mondiale ayant été affecté à la 171ème compagnie de transport appartenant à la 9ème DIC. Puis notre Brigadier partit en juin 1945 pour l'INDO comme l'on dit dans le jargon militaire pour revenir en France en juillet 1948. Il quitta l'armée plus tard mais resta jusqu'au bout dans la réserve et gravit petit à petit les échelons pour atteindre le grade de Capitaine de réserve. Titulaire de plusieurs médailles dont la médaille militaire et la croix de guerre 39/45 ainsi que la croix de guerre des opérations extérieures, il obtint la Légion d'honneur en mai 1984.



Monsieur Roland VEAUX, Maire de SERS et les « porte-drapeaux » de la section des anciens combattants de SERS dont le Président du Jeep Memory 44 se sont rendus à Dignac pour ses Funérailles afin de lui rendre un dernier hommage auquel il tenait et que nous lui avons promis

*Patrice Antony*

## VIE DES ASSOCIATIONS

### ROC N RUN

SERS: une première attendue mais réussie ». Réussie d'abord grâce au dévouement de 78 personnes. 4 bénévoles pour



vous diriger sur les parkings à votre arrivée à Sers à partir de 7h30, 15 bénévoles au café d'accueil dans la salle des fêtes, qui géraient le difficile retrait des 213 dossards et les 27 inscriptions de dernière minute. 38 signaleurs sur 27 postes pour les 5 traversées de route et pour les change-

ments de direction à travers bois. 8 bénévoles au ravitaillement des 6 premiers kilomètres, 4 au 15<sup>e</sup> kilomètre + 2 points d'eau supplémentaires rajoutés à cause de la canicule. Puis à l'arrivée, 21 personnes devant l'école: pour le ravitaillement, pour la buvette (bière, soda, café), pour la sonorisation, la récupération des dossards, pour retirer de la chaussure de chaque participant la puce qui s'était déclenchée, à l'arrivée de chaque coureur, sur les tapis jaunes de chronométrage électronique installés sous l'arche du département.



Les secouristes soignaient quelques bobos, assistés par Guy Clément le médecin bénévole.

Une photographe privée était chargée de sceller l'évènement pour la postérité. Jocelyn Chauvin, le speaker, qui connaît chaque participant, déclinaient à leur arrivée le palmarès de chacun, ou lorsqu'ils montaient sur le podium et se voyaient offrir de beaux cadeaux. Tout s'est terminé pour ces bénévoles, à l'ombre des arbres du terrain de pétanque, autour d'une grande table digne d'une BD d'Astérix. Mais sans barde bâillonné.

Les félicitations de vive voix puis sur Facebook ont fusé et furent encore. Quelle belle organisation ! Quels parcours de rêve ! Merci pour l'accueil, etc.

Franck et Nadia Charrier, et Annyck Andrieux, vont pouvoir se reposer et s'endormir heureux et disent un grand merci. Merci aux propriétaires de certaines parcelles privées traversées ce jour-là. Merci aux bénévoles. Merci, car tout le monde a joué le jeu, du début jusqu'à la fin pour marquer les circuits, baliser, planter les pancartes, mais aussi pour tout démonter et tout dé-baliser. Merci aussi à tous les partenaires, pour avoir permis un tel succès, pour leur avoir fait confiance, que ce soient des entreprises, des artisans, des commerçants, la mairie de Sers, le comité départemental, la FFA et Grand-Angoulême.

La mairie, de son côté, dit merci aux organisateurs qui font rayonner notre commune et qui ont fait découvrir de nouveaux tronçons de sentiers inédits en zone privée. Car si le nom des deux

courses « nature » de 12km, l'australopithèque, et de 21km, la solutréenne, rappellent la préhistoire, lorsqu'on suit les premiers 5 km de parcours créés de toute pièce par Franck Charrier, on



ne se s'imagine ni dans la savane africaine des Lucy, ni dans la vallée glacée du Roc des solutréens. On entre plutôt au paradis. Un paradis créé par Franck. On s'imagine alors plutôt dans la forêt de Brocéliande avec un passage humide où les grenouilles te font « courage, courage, Continue ! ». Lorsqu'on remonte parmi les pins qui semblent se courber à notre passage, comme devant la chèvre de Monsieur Seguin, des milliers d'oiseaux font « cui-cui, bravo ! Plus vite ! ». Et on s'attend, à tout moment, à voir descendre depuis le château de Sers, le roi Arthur lui-même, Merlin l'Enchanteur, Morgane la romantique et la jalouse fée Viviane. Un peu plus loin, encore des grenouilles de 2 petits lacs, sur un sentier fleuri d'ancolies de la vallée d'Estelle, la femme sapiens solutréenne qui hante ces lieux depuis 23 000 ans. Les couples qui sont passés sous le chêne des amoureux sur le 21 km et ses 484 m de dénivelé n'ont certainement pas pris le temps de s'y arrêter pour le baiser d'usage. Mais la vue des canards et des ragondins qui se baladaient ensemble un peu plus tôt au bord d'un petit étang, et ce magnifique lavoir du Coussaudeau par où ils étaient passés, valaient bien cet effort sur ce parcours de rêve, le plus beau de Nouvelle Aquitaine.

*Patrick Andrieux*

## PREHISTO-SERS

Le 19 mars, Vincenzo Celiberti est venu de Tautavel nous parler des « secrets de l'île de Pâques ». Le 23 avril, Christophe Petit est venu de Paris nous confirmer qu' « Homo a bouleversé son environnement » avec des preuves archéologiques à l'appui. Le 14 mai Patrick Paillet est venu de Bretagne, nous faire « Voyager dans la grotte ornée de Font-de-Gaume ».

Dimanche 15 mai nous avons accueilli l'association des « amis de St Jacques de Compostelle » (photo Sud-Ouest) au Préhisto-Sers puis au Roc.

Samedi 21 mai : Alors que les 65 bénévoles du trail de la Roc N Run s'affairaient aux derniers préparatifs pour le lendemain, nous avons reçu au Roc les cyclistes de l'université Populaire du pays Sud Charente qui étaient partis depuis le laboratoire du Peyrat.

Le 18 JUIN c'est Catherine Schwab qui est venue de St Germain-en-Laye nous parler de la plus belle collection de préhistoire au monde : la salle Piette du MAN.

Patrick Andrieux



**SERS SAMEDI**  
17 Septembre 2022  
Les Samedis de la préhistoire

**14H30 Visite:**  
3 € Adultes

SERS 588 rue Montalembert  
VISITE COMMENTÉE du PREHISTO - SERS  
puis DÉPART en voiture pour LE ROC de SERS

**17 H CONFÉRENCE**  
SERS Salle des Fêtes  
3 € Adultes



Jose Gomez de Soto  
Docteur en archéologie et docteur d'Etat ès-lettres, directeur de recherche émérite au CNRS, a enseigné la protohistoire européenne aux universités de Poitiers et de Rennes, vice-président et conservateur du musée de la SAHC.



**L'art des Celtes de la Gaule de l'Ouest, du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à la guerre des Gaules**

Sentiers/Préhistoire et Université de Pays Tél. 05 45 24 92 91

**SERS SAMEDI**  
8 octobre 2022  
Les Samedis de la préhistoire

**Visite 14H30**  
3 euros adultes :

SERS 588 rue Montalembert  
VISITE COMMENTÉE du PREHISTO - SERS  
puis DÉPART en voiture pour Le ROC de SERS

**17 H CONFÉRENCE**  
SERS Salle des Fêtes  
3 € Adultes



Gérard Bonneaud, Directeur <sup>19</sup> Recherche CNRS Émérite, docteur en physique nucléaire, docteur en sciences.

**PRÉHISTOIRE DE LA MATIÈRE**  
L'homme est poussière d'étoiles !

Sentiers/Préhistoire et Université de Pays Tél. 05 45 24 92 91

## CourtEchel

L'association CourtEchel a multiplié les efforts pour ce début d'année. Tout d'abord nous avons organisé la Saint Patrick le 26 mars dans la salle des fêtes dans une ambiance musicale irlandaise pour accompagner les saucisses frites et quelques bières ; puis le 4 juin nous avons enchaîné par un concert de Reggae avec le groupe Ensemble National de Reggae dont 2 membres résident dans notre chère commune. Cette soirée a permis de réunir une petite centaine de personnes qui a pu apprécier l'énergie des musiciens et la qualité de leur prestation.

L'Équipe de CourtEchel





### BRIN D'AILLET - le 1 er MAI 2022



C'est sous un beau soleil que l'association PART'ÂGE a fêté le 1 er mai avec son traditionnel brin d'aillet. 63 randonneurs s'étaient donné rendez-vous pour une marche dans les bois avec, à l'arrivée, la cueillette du muguet qui malheureusement n'a pas été fructueuse. Le casse-croûte qui a suivi, a réuni une centaine de personnes, et était composé de diverses salades et du grillon charentais, tout droit venu de chez notre

boucher. Les desserts confectionnés par nos pâtisseries ont terminé ce repas.



Un grand merci à tous les bénévoles qui nous permettent d'organiser nos manifestations, et qui, sans eux, rien ne serait possible.

### SORTIE du 09 JUIN 2022

Cette année, l'association PART'ÂGE avait choisi d'aller à La Palmyre, voir le spectacle de chevaux au Zagal Cabaret.



Le succès de cette sortie nous a obligés de louer un bus de 63 places et après un très bon déjeuner, tout le monde a apprécié la qualité du spectacle haut en couleurs.

La journée s'est terminée par un tour des Mathes et St Palais en petit train. Tous étaient ravis de leur escapade et on a déjà quelques idées pour l'année prochaine. Affaire à suivre.



### PIQUE-NIQUE du 04 JUILLET 2022

PART'ÂGE vient de clore sa saison par un pique-nique à l'étang Dudo, gentiment prêté pour l'occasion par le Comité d'Entreprise de Leroy Somer. Nous les en remercions à nouveau. Mais ce n'était pas sans compter sur Jacqueline BESSON qui ne pouvait terminer cette session sans organiser une séance de gym mémoire avant le déjeuner.



Après un apéritif sans alcool offert par l'association, on a partagé les plats et la multitude de desserts confectionnés par chacun de nous.

Puis, pour digérer, certaines ont fait le tour de l'étang, pendant que d'autres jouaient à la belote ou autres jeux collectifs. La journée s'est terminée vers 19 h en se souhaitant de bonnes vacances.

*Christiane Duteil*

RENDEZ-VOUS LE LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022 à 11h30 salle des fêtes de SERS pour fêter la reprise des activités par un repas confectionné par tous les adhérents

## Soirs Bleus



Ce sont au total plus de 400 spectateurs, qui vinrent assister aux spectacles « soirs bleus » au pied de l'église de SERS, dans cet écrin de verdure qu'est ce petit jardin de l'église, entouré d'un muret de pierres sèches.



Ils ne furent pas déçus par les deux spectacles présentés :



en première partie « Lucien CHEENNE » et son acolyte à la contrebasse a su envoûter son public, notamment avec

ses chansons aux notes de blues, et un véritable don pour l'humour et la provocation du public, heureux de reprendre les paroles de « l'amour à la plage » en voix féminines et masculines.

En deuxième partie, les « TOUT par TERRE » ont littéralement captivé le public avec leur histoire de création de restaurant, en jonglant avec tous les objets leur tombant dans les mains, avec une multiplication de gags en tous genres.



Avant les spectacles, le food truck « saveurs exotiques » permettait de savourer des plats réunionnais, tandis que la buvette des bénévoles de Sers en Fête désaltérait les spectateurs. L'ambiance était parfaite : culturelle, festive et conviviale. Cette soirée était organisée par la mairie de SERS, en lien avec Sers en fête, dans le cadre du programme culturel des Soirs Bleus lancé et animé par le Grand Angoulême. Merci à tous.

*Patrick Magnon*

## Chemin de randonnée

Les chasseurs de Sers sont toujours là quand la commune fait appel à eux. On l'a vu encore cette année à deux reprises



La première fois, le 1er avril 2022, quand notre maire Roland Veaux, accompagné de Benjamin Maubrun, notre cantonnier, Gilles Rabaud et Jacky Duteil, leur avaient donné rendez-vous à l'étang Barbier, non loin du « chêne des amoureux », pour remettre le « sentier de la préhistoire » dans son assiette. Pour ce rendez-vous, on avait dû préciser que ce n'était pas un poisson d'Avril.



Ce sentier est réputé au point d'être proposé dans le Topo-guide de la Charente. De nombreux touristes l'empruntent et dernièrement d'autres chasseurs les avaient pas mal apeurés avec leurs panneaux marqués « tir à balle ». Mais nos chasseurs sersois ne sont pas les responsables. Il s'agissait d'une société de chasse privée qui n'a rien à voir avec eux. Donc, ce 1er avril 2022 à 8h30, Cyril Demay, Bernard Perraud, Jean-Pierre Chauviré, Daniel Bouvier, Dominique Valladon et son amie Joelle, Daniel Espagnon, Bernard Degorce et William Billotte se trouvaient à pied d'œuvre, à deux pas de la fontaine des fourmis, dont l'accès a complètement disparu depuis la

tempête de 1999. Huit tronçonneuses se sont mises à pétarader dans notre belle forêt sersoise, chassant un temps la faune de ces lieux enchantés, mais faisant rapidement apparaître l'ancien sentier qui s'était pas mal reboisé, durant toutes ces années où les randonneurs et les vététistes avaient pris l'habitude de passer un peu plus loin, histoire de mieux voir le chêne des amoureux. Hélas, il faudra désormais faire un léger aller-retour pour aller admirer cet arbre magnifique (et peut-être y donner un baiser à son amoureuse), mais il n'y

**« Respect,  
madame et  
messieurs les  
chasseurs ! »**



avait aucune autre solution. Car le fait de classer nos sentiers au PDIPR a provoqué des contrôles d'assiette de la part du département, et on nous a obligés à redresser tout sentier se trouvant à plus de 10m de son assiette cadastrale. Mais le propriétaire des lieux nous a autorisés à ouvrir une voie d'accès à ce beau chêne qui a poussé sur sa propriété privée. Donc, merci, Monsieur Jaufrey pour cette autorisation.

La seconde fois, c'est le 22 mai 2022 que nos amis chasseurs ont répondu « présent ! » une fois de plus, pour aider l'organisation de la course nature Roc N Run, en tant que signaleurs à des points stratégiques, comme certains croisements de route, protégeant ainsi les coureurs pédestres d'un éventuel accident avec un automobiliste. On ne peut que leur adresser nos sincères remerciements et leur dire « respect, Madame et Messieurs les chasseurs ! ».

*Patrick Andrieux*

## CES SERSOIS ENTREPRENEURS



« Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage et puis est revenu... ». Anthony Bouyer habite le n° 32, lotissement des Fontenelles depuis l'adolescence. Il avait passé un CAP maçonnerie et un Bac -Pro TORGO (travaux,

organisation, réalisation de gros œuvre) dans l'entreprise de Romuald Chevalerias. Puis il était parti très loin. Il s'était engagé dans les paras du premier RCP, enchainant, à l'étranger, diverses missions plus ou moins périlleuses, sautant parfois avec le seul dorsal, car la basse altitude de saut ne lui aurait pas laissé le temps de faire ventral, si par malheur, son premier parachute ne s'était pas ouvert. Et le voici de retour au bercail, après de violents chocs, au contact avec la terre ferme, qui lui ont laissé quelques séquelles, mais sans aucun doute « **plein d'usages et raisons** ». An-

## SAFTI - Anthony Bouyer

thony, a dû laisser de côté ses deux amours, celui du parachute et celui de la maçonnerie. Il vient de s'installer à Sers comme conseiller immobilier indépendant. « Et plus que l'air marin, la douceur des Fontenelles ! ». Il est mandataire du groupe Safti avec pour zone d'activité officielle les communes de Sers, Vouzan et Bouex, mais pour zone réelle d'activité « la Charente ». Donc, si vous lui signez un mandat de vente, il se fera un plaisir de vous trouver un acquéreur. Un mandat de recherche lui permettra de négocier pour vous la maison de vos rêves. De plus, si vous lui apportez une affaire, sachez qu'il vous rémunère à hauteur de 10% de sa propre commission d'agence.

Patrick Andrieux

Contacts :  
tel : 06 48 54 05 84  
courriel : anthony.bouyer@safti.fr

## Atelier Kustomc

Catherine Demathieu habite le Parc-bas, à la sortie de Planche-Meunier, 2081 rte de Dignac depuis février 2022. Sa maison, en fait, c'est l'un des sept anciens bars de Sers, celui de Maurice Barbier, bar devenu ensuite l'habitation de Josiane Sellier. Jadis, avant de créer sa boîte, Catherine a été monitrice d'équitation et a monté pendant longtemps, mais il faut choisir entre l'amour du cheval et gérer sa boîte. Elle travaillait dans l'Essonne, à Marcoussis depuis 2009, déjà à son compte dans la sellerie auto, la tapis-

serie et trouver à Sers la petite ferme qu'elle voulait, les dénivelés de notre commune l'ayant séduite aussitôt. Elle retape l'intérieur de votre voiture de collection, les voitures et motos modifiées, et les Hot-Rod, des années 20 aux années 40.

Patrick Andrieux

« Quand on aime son boulot, pourquoi en changer ? »

serie d'ameublement (sièges de tout style, canapés, etc.). Elle vient d'installer, à Sers, l'**atelier Kustom-cat** pour faire la même chose. Quand on aime son boulot, pourquoi en changer ? Elle voulait seulement quitter la région parisienne, se rapprocher de sa maman et de sa sœur en Charente-Maritime. Mais, comme là-bas, c'est un peu trop plat pour marcher avec son chien, elle a cherché entre Dordogne et Charente depuis sa location d'Angoulême. Mais elle s'est vite retrouvée confinée par la première vague de Covid et il lui a fallu attendre 2 mois pour pouvoir enfin visiter les biens à



Contacts :  
[www.facebook.com/atelierkustomc](https://www.facebook.com/atelierkustomc)  
tel : 06 12 15 33 80  
courriel : atelierkustomcat@sfr.fr

## Ces sersois qui entretiennent leurs alentours



Jean-Pierre Le Caous habite le parc-haut depuis novembre 2020. Il est responsable de chantier « génie civil ». Les ponts et les ouvrages d'art, les centrales hydro-électriques et les déviations péri-urbaines comme celle de Roumazières en ce moment, c'est son job. Un job qui lui a fait faire le tour de France. En ce moment, le chantier n'est pas trop loin de la maison, mais la prochaine fois, ça sera plus compliqué.

Lui et sa femme ont une passion pour le bord de mer, où ils ont un mobil home. Mais ils se trouvent tellement bien chez eux, à l'orée d'une forêt sersoise, qui leur a permis de vivre le dernier confinement d'une manière sereine, qu'ils ont du mal à s'en éloigner désormais les WE. Même s'ils ont aimé visiter l'Égypte, même si Jean-Pierre à, en tête, un beau voyage aux States...

Ils sont en quête de convivialité, avec un ma-

gnifique premier contact avec leurs plus proches voisins. C'est avec grand plaisir qu'ils ont participé au brin d'aillet dans la salle des fêtes, superbement organisé par les femmes de l'association Part'âge, sous la présidence de Christiane Duteil. Ils promettent de venir aussi à la petite rando qui précède le repas, pour trouver du muguet avec nous l'an prochain.

Donc ils bossent, donc ils ne sont pas jardiniers. Leur boulot n'a rien à voir avec l'entretien des parcs et jardins. Et pourtant, là où Jean-Pierre s'est distingué depuis qu'il a acquis cette maison du parc, c'est qu'il entretient régulièrement les deux côtés de la rue qui passe devant chez lui, en grim pant vers la Brousse et Bellevau. « *Uniquement parce-que ça me fait plaisir, pas pour faire du zèle !* ». Et bien bravo, nouvel ami sersois !

*Patrick Andrieux*



De nombreux habitants entretiennent volontairement l'espace public : entretien des fossés près du domicile, fleurissement, fauchage et talus. Bref ils ne se contentent pas des limites de propriété.

Je tiens à les remercier très sincèrement et je reste à la disposition de tous pour améliorer notre cadre de vie.

*Le Maire, Roland Veaux*

### *Urbanisme, rappel*



Toute construction (abri de jardin, pergola, ...) doit faire l'objet d'une déclaration en Mairie. Les clôtures sont soumises à règlement et doivent être, elles aussi, déclarées en Mairie.

### *Adressage - important*

Quelques habitations n'ont pas encore de numéro affiché sur le bâtiment ou la boîte aux lettres. Il vous est vivement recommandé de fixer la plaque qui vous a été remise. Bien vouloir également inscrire vos noms sur l'étiquette de votre boîte aux lettres. C'est utile notamment pour les facteurs remplaçants.



### *Vidéo surveillance*

9 caméras ont été installées dans le bourg afin de protéger les bâtiments communaux. Cette installation a fait l'objet de toutes les déclarations nécessaires auprès de la préfecture et de la gendarmerie



### *A retenir*



**750 €** c'est le montant de l'amende à laquelle s'exposent les propriétaires de chats qui ne procèdent pas à leur identification.

### *Tonte et bricolage*

(pour les particuliers)

#### **Les jours ouvrables**

De 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

#### **Le samedi**

De 9h à 12h et de 15h à 19h

#### **Le dimanche et jours fériés**

De 10h à 12h



## Commémoration du 8 mai 20228 MAI 2022

Après deux ans d'absence, les concitoyennes et concitoyens ont pu assister à la commémoration du 77ème anniversaire de la victoire du 08 mai 1945 au Chêne vert, devant le monument aux morts de la section spéciale de sabotage sur la Commune de Grassac.

Monsieur le Maire de Sers a procédé à la lecture du discours officiel avant de déposer avec les élus de la Commune de Grassac et Vouzan des gerbes en présence des porte-drapeaux.

Un moment important afin de saluer et perpétuer la mémoire de nos aînés.

Pour clôturer cette cérémonie, un vin d'honneur préparé avec minutie par Madame Christiane DUTEIL était servi à la salle des fêtes de Sers.

*Lionel Mahérault*



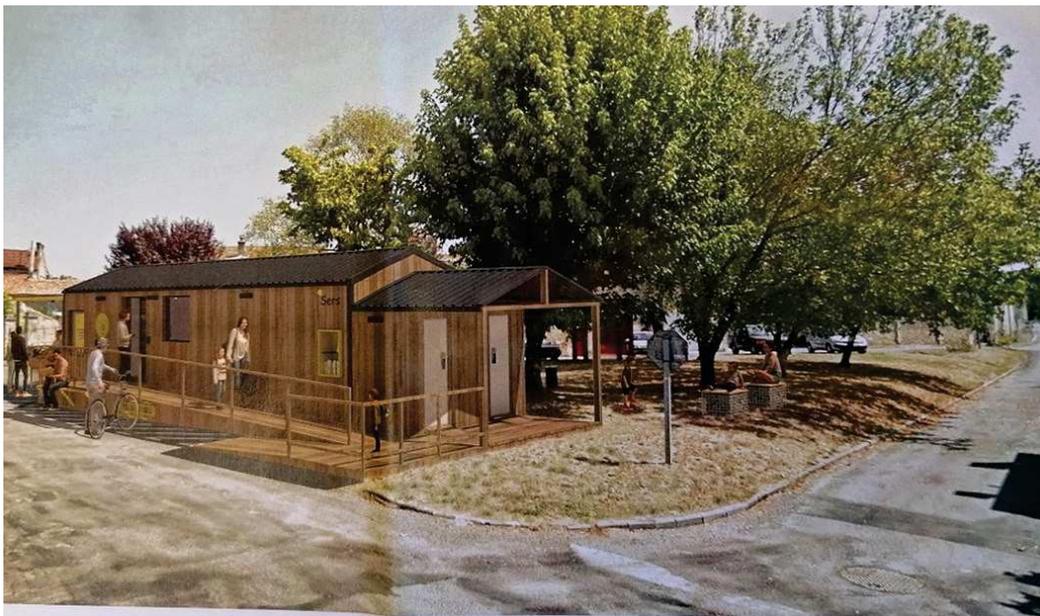
## La croix verte s'est éteinte



C'était le 28 Février. Elle ne se rallumera plus. Nos deux pharmaciens sont arrivés fin 1987, depuis 35 ans ils nous ont servis, conseillés, aidés, ils nous ont reçus avec toute la gentillesse qu'on leur connaît. Nous tous avons été surpris de leur départ dont personne n'en avait fait l'écho et désolés d'apprendre que la croix de notre pharmacie n'éclairerait plus le chemin les soirs sombres d'hiver. Alors, nous les patients qui étions devenus des copains voire des amis, nous ne pouvions les laisser partir sans les accompagner dans cette vie nouvelle qu'ils allaient débiter. Ce lundi 28 février, à la fermeture, nous sommes venus les surprendre, les saluer mais aussi les remercier pour ces 35 ans de service aux Sersois et à toutes celles et ceux des autres communes qui ont pu aussi profiter de leur savoir et de leurs conseils. Bien évidemment nous avons prévu apéritif et casse-croûte que nous avons partagé avec eux et Pascaline notre préparatrice qui, elle aussi, au cours de toutes ces années a su contribuer à cet accueil agréable, aux conseils, à l'image de Marie-France et Jean-Pierre. Tard dans la soirée, avant de nous quitter, nous avons attendu que la croix s'éteigne sachant qu'elle ne se rallumerait plus sur notre commune.

*Patrice Antony et tous les autres*

## NOS PROJETS



Future épicerie automatique totalement prise en charge par le commerçant



Voilà ce que donnera le bâtiment URAMEL

Cette opération bénéficie de subventions multiples :

- GrandAngoulême
- La Région Nouvelle Aquitaine
- Les Fonds Européens (LEADER)



Les 3 entrées de la commune seront indiquées par ce totem.

Totems financés par les Fonds Européens (LEADER) dans le cadre de la mise en valeur de la préhistoire sur notre territoire.

## INFOS PRATIQUES

### MAIRIE

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-13h

Jeudi 13h30-17h30

Rencontre avec le Maire sur rendez-vous.

En cas d'urgence,  
appeler le secrétariat de mairie

**Tél : 05.45.24.91.10**

Email : [mairie.sers16@wanadoo.fr](mailto:mairie.sers16@wanadoo.fr)

SITE INTERNET DE LA COMMUNE :

**mairie-sers.fr**

---

### AGENCE POSTALE

La Poste

Le bourg 16410 SERS

**Tél : 05.45.61.39.88**

---

### MOUVIBIUS

Transport à la demande personnes âgées,  
Personnes handicapées, personnes isolées  
15 Route de Vars – 16160 Gond-Pontouvre  
Tél : 05.45.95.74.22

---

### GENDARMERIE

**Tél : 05.45.62.00.19**

4 bld 11 Novembre

16110 La Rochefoucauld

**[gendarmerie.interieur.gouv.fr](http://gendarmerie.interieur.gouv.fr)**

---

### Médiation sociale

Association OMEGA

**Tél : 05.45.38.69.83**

67 bd Besson Bey

16000 Angoulême

### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRANDANGOULEME

**ALVEOLE Accueil de loisirs**

ALSH communautaire de Dirac

607 route du stade-16410 Dirac

**Tél : 05.45.25.59.18**

Pauline MAHIEU : 06.86.24.10.66

Aurélie LEBECQUE : 06.45.28.64.45

**Email : [alsh.dirac@grandangouleme.fr](mailto:alsh.dirac@grandangouleme.fr)**

**<http://jeunesse-vde.asso-web.com>**

**Pôle artistique « L'Epiphyte »**

Route de la Boissière-16410 Dirac

Service Culturel de GrandAngouleme

Direction de la Proximité

25 Bvd Besson Bey-16000 Angoulême

**[lepiphyte@grandangouleme.fr](mailto:lepiphyte@grandangouleme.fr)**

**Tél : 05.45.63.05.67**

**[www.ecole-art-grandangouleme.fr](http://www.ecole-art-grandangouleme.fr)**

### Relais d'Assistants Maternelles (RAM)

4 rue des écoles-16410 Dignac

**Tél : 05.45.66.29.49**

**Email : [ram.dignac@grandangouleme.fr](mailto:ram.dignac@grandangouleme.fr)**

### Déchèterie Dirac

Ouverture de la déchèterie :

**Du 15 Oct au 14 Mars**

Du Lundi au Samedi :

9h-12h / 14h-17h30

**Du 15 Mars au 14 Oct**

Du Lundi au Vendredi

8h30-12h00/14h00-18h00

Le Samedi :

8h30-12h00/14h00-18h30

**Fermée le dimanche et jours fériés**

Route de Périgueux (Dirac/Dignac)

**Tél : 05.45.25.04.01**

### Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

« Petit à Petit »

4 rue des écoles-16410 Dignac

**Tél : 05.45.66.29.49**

**Email : [laep.dignac@grandangouleme.fr](mailto:laep.dignac@grandangouleme.fr)**

Quand sortir ma poubelle ?

**<http://www.plusproptremaville.fr/recherche/#sers>**

---

### CORRESPONDANT CHARENTE LIBRE

Claude RICHON

**Tél : 05.45.23.03.64**

**Email : [clauderichon.seize@free.fr](mailto:clauderichon.seize@free.fr)**

### CANTON BOEME-ECHELLE

Conciliateur de justice :

permanence à la mairie

de Roulet Saint-Estèphe

Tous les 2èmes jeudis du mois.

RDV à la mairie

**Tél : 05.45.66.41.98** ou

**05.45.66.30.08**

**Email : [dguillon16@gmail.com](mailto:dguillon16@gmail.com)**

